

Monsieur l'Ingénieur en Chef du Génie rural
des Eaux et Forêts
Directeur départemental de l'Agriculture
-17- LA ROCHELLE

O B J E T : Assainissement des communes Nord de l'île d'Oléron
REFERENCE : V/lettre du 29 novembre 1968.

J'ai examiné le projet que vous avez bien voulu me communiquer au sujet de l'assainissement du Nord de l'île d'Oléron. Ce projet reprend, en grande partie, celui sur lequel l'Institut s'était prononcé en 1964.

En principe, tout rejet des effluents épurés dans les sables dunaires, sans écoulement possible à la côte, peut recevoir son agrément. C'est pourquoi nous acceptons le projet présenté pour Boyardville, et nous demandons que la même solution soit adoptée pour La Brée et St-Denis-d'Oléron.

La proposition tendant à refouler les eaux de Sayzelle dans le réseau de St-Pierre-d'Oléron, de même que celle consistant à regrouper les effluents de Chaucre et Domino pour les rejeter en mer après passage dans les marais de Ponthezière, reçoit également notre accord. Il reste entendu que les effluents de St-Pierre devraient subir une épuration complète et non une simple dilacération comme il avait été prévu primitivement, avant d'être rejetés au port de La Cotinière.

Enfin, il serait souhaitable que les effluents de St-Georges et Chéray rejoignent la canalisation d'évacuation prévue pour Chaucre et Domino, puisque cette réalisation est relativement facile.

L'Inspecteur principal,

J. Mazières